



LES CLOCHES

D'HOVES



L'archéologie campanilaire est toujours accueillie avec faveur dans les publications des Sociétés savantes, car elle fournit des documents précieux pour l'histoire du passé et des notions plus spéciales au point de vue des annales locales.

Les cloches d'Hoves portent la date de 1679. Les anciens registres paroissiaux nous apprennent en effet qu'un incendie détruisit l'église en 1667.

La commune ne possédant pas les ressources nécessaires pour remplacer les cloches, obtint des échevins de la ville d'Enghien en 1668 à titre de prêt la cloche de la maladrerie (1). Ce fut seulement une dizaine d'années après que les cloches furent refondues; l'inscription de la grosse cloche confirme la tradition locale qui se souvient que les cloches furent fondues à Hoves même le long du *Chemin de la Chasse* par un fondeur du nom de Paschasius Mellart.

La grande cloche porte ce texte :

JEAN-FRANÇOIS DANDELLOT VICOMTE DE LOOZ
SEIGNEUR DE HOVES ET DE L'ÉCLATIÈRE, ETC. ET
DAME MARIE-THÉRÈSE DELICORNES M'ONT DONNÉ
POUR NOM FRANÇOIS-MARIE.

PASCHASIUS MELLART ME FUDIT IN HOVES.
ADRIANO MARTENS (2) S. T. B. F. PASTOR 1679.

(1) Archives communales d'Enghien.

(2) Adrien Martens, né à Enghien le 11 mars 1635, fils de Jean et d'Anne Flaschoen, mourut curé d'Hoves le 28 novembre 1692.

Sur la petite cloche, on lit une inscription flamande :

HEER ADRIAEN MARTENS, PASTOR, MARTEN DEBLANDER,
MEYER, JEAN DUWELZ, PASCHIER DUWELZ,
JEAN DEMEULDRE, THOMAS VANDERWALLE, PEETER
DUWELZ, SCHEPENEN VAN HOVE, HEBBEN GENOEMT ENDE
JEANNE-MARITIUS.

PASCHASIUS MELLART ME FUDIT.

Les cloches d'Hoves échappèrent aux réquisitions de la République française. Elles furent descendues du clocher et chargées sur un chariot qui devait les conduire à Mons. Pendant la nuit, des hommes dévoués, de connivence avec le maire (entr'autres Henri Crohain) vinrent enterrer les cloches dans la cour de la ferme Crohain, située le long du chemin de Labliau. M. Benoit Crohain, décédé en 1887, petit-fils d'Henri, nous a montré la place où les cloches furent enterrées dans la cour de sa ferme. Il nous a dit qu'après avoir recouvert la fosse de terre, on la surmonta de fumier et de paille sur laquelle on traina un tronçon de saule creux servant de niche à un énorme chien noir. Ce gardien, qui n'était pas tendre pour ceux qui approchaient de trop près sa rustique demeure, fut pendant quelques années le gardien du précieux dépôt.

A. BERNIER.

